

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-troisième session

Rome, 1^{er}- 2 décembre 2004

PROGRAMME PILOTE RELATIF À LA PRÉSENCE SUR LE TERRAIN 2004-2007

NOTES RÉCAPITULATIVES SUR LES INITIATIVES

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ACRONYMES	ii
PROGRAMME PILOTE RELATIF À LA PRÉSENCE SUR LE TERRAIN	1
NOTE RÉCAPITULATIVE: ÉGYPTE	1
I. Description sommaire	1
II. Objet et justification	1
III. Objectifs détaillés	1
IV. Situation du pays	2
V. Champ d'activité	2
VI. Mandat	3
VII. Type de contrat	3
VIII. Dispositions institutionnelles	4
IX. Budget détaillé	4
X. Critères d'évaluation des résultats et de l'impact de l'initiative	4
NOTE RÉCAPITULATIVE: ÉTHIOPIE	6
I. Description sommaire	6
II. Objet et justification	6
III. Objectifs détaillés	7
IV. Situation du pays	7
V. Champ d'activité	8
VI. Mandat	9
VII. Type de contrat	9
VIII. Dispositions institutionnelles	10
IX. Budget détaillé	10
X. Critères d'évaluation des résultats et de l'impact de l'initiative	10
NOTE RÉCAPITULATIVE: HAÏTI	12
I. Description sommaire	12
II. Objet et justification	12
III. Objectifs détaillés	14
IV. Situation du pays	14
V. Champ d'activité	15
VI. Mandat	16
VII. Type de contrat	16
VIII. Dispositions institutionnelles	16
IX. Budget détaillé	17
X. Critères d'évaluation des résultats et de l'impact de l'initiative	17

SIGLES ET ACRONYMES

BID	Banque interaméricaine de développement
CCI	Cadre de coopération intérimaire
CEA	Commission économique pour l’Afrique (ONU)
DPT	Dispositif de présence sur le terrain
FAES	Fonds d’assistance économique et sociale (BID)
ONG	Organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPPT	Programme pilote relatif à la présence sur le terrain
SGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact

PROGRAMME PILOTE RELATIF À LA PRÉSENCE SUR LE TERRAIN

NOTE RÉCAPITULATIVE: ÉGYPTÉ

I. DESCRIPTION SOMMAIRE

1. Le dispositif de présence sur le terrain (DPT) proposé prévoit le recrutement d'un chargé d'appui sur le terrain hautement qualifié pour participer activement aux réunions sur le développement agricole et rural et, plus spécialement, à la gestion des réformes politiques clés négociées lors de la conception du projet. Cette initiative vise aussi à améliorer les résultats de l'exécution des projets et l'impact de l'ensemble du programme. En outre, le dispositif aurait pour mission de renforcer les partenariats avec les principaux acteurs qui œuvrent pour réduire la pauvreté et d'apporter un appui à la gestion des connaissances ainsi qu'il est indiqué ci-dessous. Les fonctions du DPT constitueraient un ensemble d'activités largement axées sur la concertation et l'appui à l'exécution.

II. OBJET ET JUSTIFICATION

2. L'ampleur et la diversité des interventions menées par le FIDA en Égypte, les réformes politiques et institutionnelles en cours et l'intensification de la coordination des approches des donateurs dans le pays font ressortir la nécessité d'un engagement plus actif en faveur de la concertation et de la création de partenariats. Un tel engagement doit s'accompagner d'un renforcement de la coordination et de l'appui à l'exécution des opérations en cours du FIDA. L'initiative du programme pilote relatif à la présence sur le terrain (PPPT) proposée complètera l'action déjà menée en matière d'appui à l'exécution et introduira les dimensions essentielles de la concertation et de la création de partenariats. Avec l'entrée en fonctions d'un chargé d'appui sur le terrain, le FIDA renforcera ses capacités sur place dans ces deux domaines fondamentaux et interdépendants et sera ainsi mieux à même d'orienter les réformes institutionnelles et politiques en faveur des pauvres. Les réformes en cours font partie intégrante de l'élaboration et de l'application du programme. L'établissement de liens bien définis entre les aspects politiques, institutionnels et opérationnels des investissements ruraux devrait contribuer à la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté rurale poursuivis par le Gouvernement égyptien et par le FIDA.

III. OBJECTIFS DÉTAILLÉS

3. Les objectifs du PPPT proposé sont les suivants:
- a) **Accroître l'efficacité de la concertation en vue de renforcer l'orientation des institutions et des politiques en faveur des pauvres.** Le PPPT en Égypte aura pour tâche d'établir et de maintenir des canaux de communication actifs avec le Gouvernement égyptien et les autres partenaires de développement afin d'améliorer le cadre politique et de coordonner les stratégies de réduction de la pauvreté. L'efficacité d'une telle concertation exigera notamment une application et une coordination efficaces et sans heurt du programme en cours du FIDA ainsi que la concrétisation des enseignements tirés de l'expérience sur le terrain en vue de promouvoir la mise en œuvre à grande échelle des initiatives réussies.
 - b) **Renforcer et coordonner l'appui à l'exécution.** À cet effet, l'appui du PPPT en matière d'exécution sera double: il consistera d'une part à soutenir les projets en cours et d'autre part à renforcer l'impact en incorporant le système de gestion des résultats et de l'impact (SGRI) et le partage des connaissances dans le système de rapport sur les projets.

- c) **Intensifier la création de partenariats avec des acteurs bilatéraux et multilatéraux et avec la société civile.** La création de partenariats est un aspect essentiel du PPPT. L'initiative sera axée sur les synergies et la coordination des stratégies avec les donateurs s'occupant de la réduction de la pauvreté rurale en vue d'assurer une concertation crédible et durable avec le Gouvernement égyptien. Le PPPT permettra aussi de maintenir et d'encourager les partenariats réussis avec des donateurs multilatéraux et des ONG nationales et internationales, et d'établir et entretenir des partenariats solides avec les donateurs bilatéraux.
- d) **Mettre au point un système de gestion des connaissances afin d'améliorer la conception et l'exécution des opérations du FIDA et de promouvoir la mise en œuvre à grande échelle des innovations réussies.** L'initiative permettra de gérer les connaissances découlant de l'expérience du FIDA en Égypte et d'organiser dans le pays des ateliers et des séminaires à cet effet. L'objectif en dernier ressort est de renforcer le processus de mise en œuvre à grande échelle et de reproduction des approches réussies.

IV. SITUATION DU PAYS

4. Le Fonds a appuyé neuf projets en Égypte, pour un engagement de prêt total de quelque 175 millions de USD et un coût total de 490 millions de USD. La contribution du Gouvernement égyptien au titre de ces projets s'est élevée à près de 160 millions de USD. En 2004, quatre projets avaient été menés à bien, quatre autres étaient en cours de réalisation et un n'avait pas encore été entrepris. Les conditions d'octroi des prêts étaient particulièrement favorables dans cinq cas et intermédiaires dans quatre cas. Le FIDA a appuyé d'autres activités dans le cadre de dons d'assistance technique, mais à plus petite échelle.

5. L'Égypte est le pays le plus peuplé et la deuxième économie du Moyen-Orient. Le recensement de 2000 estime la population à 65 millions d'habitants. Quatre-vingt-quinze pourcent de cette population vit sur 4% seulement des terres. Le taux d'accroissement annuel de la population, qui a régulièrement baissé ces dernières années, est actuellement inférieur à 2%. Malgré une expansion économique rapide, une politique sociale active et une hausse constante des revenus et du niveau de vie, l'Égypte reste l'un des membres les plus pauvres de la communauté internationale, avec un RNB par habitant de 1 470 USD seulement (Indicateurs du développement mondial, 2004). Son PNB par habitant le place au 108^e rang mondial et sur la base de l'indice du développement humain, il est classé 120^e sur 177 pays (Rapport sur le développement humain, 2004). Bien qu'elle ait sensiblement diminué, la pauvreté reste un obstacle important à l'amélioration du développement humain. Sur la base des seuils de pauvreté de référence et du niveau de la consommation par habitant (260 et 203 livres égyptiennes par personne et par mois dans les zones urbaines et rurales, respectivement), l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires a estimé que 26,5% de la population égyptienne (près de 16 millions de personnes) vivaient dans la pauvreté en 1997. La pauvreté touchait plus les zones rurales que les zones urbaines. En milieu rural, 29,1% des 36 millions d'habitants (près de 10,4 millions de personnes) vivaient dans la pauvreté, contre 23,1% en zone urbaine. Les principales causes de la pauvreté rurale sont la carence des services sociaux, le nombre des sans-terre, la faible taille des exploitations et le manque de sources de revenus extra-agricoles.

V. CHAMP D'ACTIVITÉ

6. **Appui à l'exécution.** Le DPT aura pour objet d'accélérer le processus de signature et d'entrée en vigueur des prêts, de collaborer avec le gouvernement et les autres partenaires afin de réduire au minimum les retards pris pendant les premières étapes de l'exécution. Les autres aspects importants de l'appui à l'exécution sont la résolution des problèmes liés à la disponibilité des fonds de contrepartie, à

l'établissement des rapports d'audit et des états financiers, et à l'orientation globale des projets en matière de réalisation de l'impact.

7. **Création de partenariats.** L'initiative élargirait l'éventail des partenariats établis par le FIDA en Égypte. En particulier, elle rechercherait des possibilités en dehors du cercle traditionnel des partenaires du FIDA en Égypte et définirait les modalités de la collaboration avec les ONG et la société civile au cours de l'exécution des projets.

8. **Concertation.** Le cadre politique de l'Égypte est riche et complexe. Le DPT aurait pour tâche de concentrer l'action du FIDA sur un petit nombre de domaines et de questions pertinents et de les examiner régulièrement et directement avec le gouvernement et les autres partenaires. La participation aux instances et débats sur la politique nationale offrirait au FIDA des possibilités accrues de plaider la cause de la population rurale pauvre.

9. **Gestion des connaissances.** Le DPT serait à la fois un vecteur et un catalyseur de l'échange d'informations et de l'apprentissage entre le FIDA et ses projets en Égypte. D'une part, le DPT s'assurerait que les connaissances et les informations émanant du siège sont diffusées aux équipes de gestion des projets, aux partenaires gouvernementaux et aux autres parties prenantes. D'autre part, le DPT faciliterait l'apprentissage au sein des équipes de gestion des projets, entre autres, afin de déterminer des approches efficaces pour réduire la pauvreté dans le contexte égyptien.

VI. MANDAT

10. Sous la supervision du chargé de programme de pays pour l'Égypte, le chargé d'appui sur le terrain:

- a) participera aux instances de concertation et aux tables rondes avec d'autres donateurs et organismes gouvernementaux;
- b) prendra part aux débats organisés dans le pays avec des donateurs sur les questions de pauvreté rurale pour que l'expérience et les connaissances acquises par le FIDA contribuent au processus du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté en cours;
- c) fournira directement aux projets l'appui à l'exécution nécessaire en étroite coordination avec l'institution coopérante et le FIDA;
- d) organisera le partage et l'échange de connaissances entre les projets soutenus par le FIDA et diffusera ce savoir au sein de la communauté des donateurs;
- e) rendra visite aux bénéficiaires des projets afin d'obtenir une vision partagée des projets et de la réalisation de leurs objectifs;
- f) suivra la question des fonds de contrepartie en se familiarisant avec le processus d'allocation des fonds et en veillant à ce que les projets du FIDA reçoivent les allocations annuelles prévues.

11. Le chargé d'appui sur le terrain sera titulaire d'un diplôme d'études supérieures en économie/économie agricole ou dans une discipline connexe. Il aura fait preuve d'expérience dans l'analyse des politiques et des institutions, les programmes de réduction de la pauvreté, l'analyse des questions d'équité hommes-femmes et la gestion du changement. Il possédera aussi une connaissance approfondie des transformations économiques, sociales et politiques en Égypte. Il aura démontré ses capacités de direction, de négociation et de communication et d'exposition. Une excellente

connaissance de l'arabe et de l'anglais (écrits et parlés) est exigée. Le titulaire sera citoyen/résident égyptien. Il sera secondé par un personnel d'appui qui s'occupera des tâches administratives et logistiques.

VII. TYPE DE CONTRAT

12. Le chargé d'appui sur le terrain sera recruté sur le plan local à l'issue d'une sélection réalisée par voie de concours selon les procédures du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). La sélection initiale et finale des candidats sera effectuée par le FIDA. Le PNUD se chargera toutefois, pour le compte du FIDA, de la conclusion des contrats avec les candidats, des états de paie, etc. Le titulaire relèvera directement du chargé du programme de l'Égypte et sera placé sous la supervision générale du Directeur de la division Proche-Orient et Afrique du Nord. Il élaborera un plan d'activité précis pour une période de trois ans et présentera chaque année un programme de travail et budget pour approbation. Ce dernier sera établi en consultation avec les directeurs de projet et indiquera à la fois les tâches opérationnelles et les tâches stratégiques à entreprendre. Le programme de travail et budget fixera les étapes à atteindre dans ces deux domaines et comportera des indicateurs de suivi précis.

VIII. DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES

13. Le dispositif de présence sur le terrain et son personnel seront installés dans le bureau de la Banque mondiale au Caire.

IX. BUDGET DÉTAILLÉ

14. Le coût additionnel du PPPT s'élèvera à 240 000 USD au total pour la période de trois ans. Il se décomposera comme suit:

Tableau 1: Budget du bureau local sur le terrain (USD)

Poste	2005	2006	2007	Total
Dépenses d'équipement				
Équipement, véhicules et fournitures	40 500	-	-	40 500
Dépenses de fonctionnement				
Exploitation des véhicules et autres dépenses de fonctionnement	18 700	18 700	18 700	56 100
Traitements du personnel	47 800	47 800	47 800	143 400
Total	106 300	65 800	65 800	240 000

X. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS ET DE L'IMPACT DE L'INITIATIVE

15. Les principaux indicateurs d'évaluation de l'initiative seront les suivants:

Concertation

- nombre de réunions auxquelles le conseiller principal sur les politiques a participé et contribué
- nombre de partenariats et de liens établis/institutionnalisés avec d'autres institutions multilatérales de développement

- importance accrue accordée aux programmes de réduction de la pauvreté rurale, attestée par l'enveloppe budgétaire de l'État pour le secteur agricole
- amélioration des connaissances sur le FIDA et des problèmes de pauvreté rurale dans le pays
- orientation accrue des institutions en faveur de la réduction de la pauvreté rurale

Création de partenariats

- coordination renforcée avec la société civile (nombre et pertinence des réunions)
- meilleure coopération et coordination avec les donateurs bilatéraux et internationaux en ce qui concerne les programmes de réduction de la pauvreté rurale (nombre et pertinence des réunions)
- alignement renforcé des programmes du FIDA sur les mécanismes et objectifs nationaux concernant la réduction de la pauvreté rurale
- plus de cofinancement de projets

Gestion des connaissances

- rapports réguliers au siège du FIDA (nombre et qualité des rapports)
- partage régulier des connaissances avec les parties prenantes dans le pays (nombre de contacts écrits et d'ateliers)
- transmission aux missions de suivi, de supervision, de formulation et d'évaluation du FIDA, de rapports écrits sur les enseignements tirés
- enrichissement de la base de connaissances du siège du FIDA concernant l'Égypte

Exécution des projets

- disponibilité de fonds de contrepartie
- respect des accords de prêt
- qualité et ponctualité des rapports d'audit
- amélioration de la performance globale du portefeuille

NOTE RÉCAPITULATIVE: ÉTHIOPIE

I. DESCRIPTION SOMMAIRE

16. La décision d'établir un bureau extérieur en Éthiopie a été prise à la mi-2004 compte tenu principalement de l'ampleur croissante du portefeuille du pays et de la nécessité d'améliorer la coordination des stratégies, politiques et programmes d'investissement dans le pays avec les autres partenaires de développement. L'Éthiopie est aujourd'hui le premier bénéficiaire de l'aide au développement du FIDA en Afrique subsaharienne, et tant le gouvernement que les principaux partenaires de développement ont salué cette initiative, y voyant une démarche positive à la mesure du rôle de premier plan que joue de plus en plus le FIDA dans certains sous-secteurs revêtant une importance déterminante pour la réduction durable de la pauvreté, avec principalement des programmes d'investissement destinés à améliorer l'accès des ménages ruraux pauvres: i) à des services financiers fiables; ii) aux marchés agricoles; et iii) à l'irrigation.

17. L'Éthiopie est un des pays relevant de la Déclaration de Rome sur l'harmonisation (2003), pour lesquels les partenaires de développement et le gouvernement ont décidé d'établir un cadre commun devant permettre une concertation approfondie et une meilleure coordination entre donateurs. Le bureau sur le terrain proposé constitue donc une réponse opportune à cette déclaration puisqu'il vise à assurer des synergies et une approche commune des stratégies, politiques et programmes d'investissement destinés à réduire la pauvreté rurale.

II. OBJET ET JUSTIFICATION

18. Le FIDA est l'un des partenaires clés du développement de l'Éthiopie et son rôle est de plus en plus reconnu par les autres partenaires et apprécié par le gouvernement. Malgré la modicité de son enveloppe de financement comparée à celle d'autres institutions financières multilatérales, le FIDA a influé sur la conception et l'orientation des stratégies, politiques et ressources (y compris celles d'autres donateurs) en faveur des ruraux pauvres dans un contexte national où les investissements publics s'inscrivent nécessairement dans le cadre de grands programmes sectoriels. En soutenant une action renforcée et concertée au sein du secteur public pour surmonter les obstacles s'opposant à la commercialisation des produits agricoles, le FIDA a certainement contribué utilement à susciter un débat informé sur l'importance décisive de l'existence d'un système efficace de commercialisation agricole pour une réduction durable de la pauvreté rurale, existence qui passe par la transformation réussie de la société agraire qu'est la société éthiopienne en une économie de marché moderne. Le dispositif de présence sur le terrain du FIDA réaffirmera donc la volonté du Fonds de renforcer sa collaboration avec le gouvernement et les partenaires de développement, compte tenu du volume croissant de son portefeuille dans le pays.

19. L'Éthiopie, non seulement accueille un nombre relativement élevé d'organismes donateurs représentés à Addis-Abeba, mais est aussi le siège de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) de l'ONU ainsi que celui de l'Union africaine. Avec l'accroissement du rôle et de l'importance de ces deux institutions, en particulier dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique et de la Commission pour l'Afrique, le besoin d'une collaboration plus étroite sur le terrain entre le FIDA et les autres partenaires de développement va se renforcer.

20. L'accroissement probable du volume du portefeuille du FIDA en Éthiopie, même avec le système d'allocation fondé sur la performance, est un élément tout aussi important. Une telle croissance doit implicitement s'accompagner d'une action concertée visant à améliorer la qualité du portefeuille en veillant essentiellement à ce que le gouvernement fédéral et les gouvernements régionaux de plus en plus autonomes prennent en temps voulu les mesures de suivi nécessaires. Le chargé d'appui sur le terrain du FIDA, tout en assumant des responsabilités de première importance dans certains domaines thématiques comme la finance rurale et la commercialisation des produits

agricoles, jouera un rôle toujours plus actif en veillant à ce que les programmes d'investissement en cours et prévus soient bien coordonnés avec les nouvelles stratégies et politiques nationales.

III. OBJECTIFS DÉTAILLÉS

21. Les objectifs de la présence du FIDA sur le terrain en Éthiopie sont les suivants:

- a) Améliorer la coordination entre le FIDA, le gouvernement et les principaux partenaires de développement en vue principalement d'assurer une synergie et une approche commune des stratégies, politiques et programmes d'investissement visant à réduire la pauvreté rurale.
- b) Présenter et faire connaître aux partenaires de développement représentés en Éthiopie ainsi qu'au personnel chargé de la mise en œuvre du programme le mandat du FIDA et les stratégies, politiques et procédures internes, régionales et nationales du Fonds.
- c) Fournir au gouvernement et aux autres parties prenantes locales un appui à l'exécution et participer au travail des missions qui se rendent sur le terrain.
- d) Maintenir des relations de travail étroites avec le gouvernement, les partenaires de développement et les ONG, en particulier pour les programmes d'investissement en cours et prévus.

IV. SITUATION DU PAYS

22. Au cours des vingt dernières années, le FIDA a octroyé à des conditions particulièrement favorables des prêts et dons d'un montant total de 169 millions de USD, au titre de 11 projets et programmes de développement, et versé 24,4 millions de USD environ dans le cadre de l'Initiative pour l'allègement de la dette des pays pauvres très endettés.

23. Avec près de 70 millions d'habitants, l'Éthiopie se place au deuxième rang des pays les plus peuplés de l'Afrique subsaharienne. En 2004, il était classé 170^e sur 177 pays selon l'indice du développement humain. Avec un PIB par habitant de 90 USD, c'est l'un des pays les plus pauvres du monde. Environ 44% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, avec une nette disparité entre zones rurales et zones urbaines. La faiblesse du coefficient Gini (environ 0,26) indique cependant que les revenus des ménages sont répartis également dans les zones rurales. Seuls 24% et 15% de la population ont accès respectivement à l'eau potable et à des installations d'assainissement suffisantes. La plupart des ménages ont un accès limité aux services sociaux essentiels et à des infrastructures comme les routes, aux services de soins de santé primaires et à l'éducation. La mortalité infantile est élevée, atteignant 116 pour mille naissances vivantes, et le taux brut de scolarisation primaire ne dépasse pas 64%. Il existe en outre des disparités en matière de scolarisation, entre les garçons (76%) et les filles (52%). L'espérance de vie à la naissance n'est que de 42 ans et est en régression sous l'effet de la pandémie du VIH/sida. On estime que 4,4% de la population adulte est séropositive. Avec l'aide appréciable de plusieurs partenaires de développement, le gouvernement met en œuvre d'importants programmes d'investissement en vue de limiter la progression de la pandémie et d'en atténuer les effets socioéconomiques.

24. Grâce en partie aux réformes institutionnelles et politiques entreprises, l'Éthiopie a enregistré des taux de croissance annuels acceptables de son PIB, de l'ordre de 5,8% en moyenne entre 1991/92 et 2000/01. La production agricole, qui représente environ 45% du PIB, est fortement tributaire de la sécheresse, d'où les importantes fluctuations du taux de croissance du PIB, qui est tombé de 7,7% en 2000/01 à 1,9% et 3,9% respectivement en 2002 et 2003. Globalement, toutefois, le taux de croissance moyen du PIB sur la décennie achevée en 2000/01 soutient la comparaison avec le taux

minimum de 5,7% nécessaire pour réaliser l'objectif du Millénaire pour le développement consistant à réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre de personnes vivant en dessous du seuil national de pauvreté.

25. L'Éthiopie reste une société agraire, comme le reconnaît le programme de développement durable et de réduction de la pauvreté selon lequel il faudra que le secteur agricole enregistre une croissance d'au moins 5% par an pour permettre une réduction significative de la pauvreté d'ici à 2015. L'agriculture représente la première source d'emploi et de revenu pour quelque 85% de la population. C'est aussi la principale source de recettes d'exportation et de matières premières pour le secteur industriel. Le taux de croissance de la production agricole, de l'ordre de 2,6% par an au cours de la décennie, a à peine suivi le rythme de l'accroissement démographique. Le faible taux de croissance de l'agriculture et l'ampleur et la gravité de la pauvreté rurale s'expliquent par les sécheresses de plus en plus fréquentes, l'emploi par la majorité des petits exploitants de techniques de production à faible utilisation d'intrants et à faible productivité, l'accès limité des ménages ruraux aux services d'appui essentiels, la dégradation de l'environnement, la pression démographique, l'absence d'autres activités créatrices de revenus, l'accès limité aux marchés et le sous-développement des réseaux de transport et de communication.

V. CHAMP D'ACTIVITÉ

26. Le champ d'activité du dispositif de présence sur le terrain découlera de la stratégie du FIDA en Éthiopie énoncée dans l'exposé des options et stratégies d'intervention pour l'Éthiopie. Cette stratégie demande, entre autres, que soient appuyés les programmes d'investissement les mieux à même de contribuer à accroître la sécurité alimentaire et les revenus des ménages. Pour ce faire, les programmes d'investissement doivent renforcer l'accès des ménages ruraux pauvres: i) aux ressources naturelles productives; ii) à l'irrigation, en accordant l'attention voulue à une utilisation et une gestion durables des ressources en eau; iii) à des services financiers fiables; iv) à des techniques de production améliorées; v) aux marchés; et vi) à une infrastructure sociale complémentaire. Grâce au DPT, il sera possible de suivre régulièrement les nouvelles stratégies de réduction de la pauvreté rurale et de veiller à leur harmonisation.

27. **Concertation.** Le chargé d'appui sur le terrain s'emploiera à renforcer la collaboration entre le FIDA, le gouvernement et les principaux partenaires de développement en commençant par présenter et faire connaître le mandat du FIDA et ses nouvelles stratégies institutionnelles, régionales et nationales. Il maintiendra et favorisera un dialogue constructif sur les stratégies, politiques et programmes d'investissement visant à réduire la pauvreté rurale, notamment en participant activement au Groupe d'aide au développement local et à la revue annuelle des performances du programme de développement durable et de réduction de la pauvreté.

28. **Établissement de partenariats.** Le DPT offrira la possibilité de développer davantage les relations du FIDA avec les partenaires dans le pays. Il représentera le FIDA aux réunions, ateliers et groupes d'étude intéressant le FIDA, organisés par le gouvernement, l'ONU et les autres partenaires de développement.

29. **Appui à l'exécution.** Le chargé d'appui sur le terrain entreprendra des visites sur le terrain pour suivre les principaux problèmes à régler concernant l'appui à l'exécution des projets/programmes.

30. **Gestion des connaissances.** Le chargé d'appui sur le terrain jouera le rôle d'animateur et collaborera étroitement avec le gouvernement, les partenaires de développement et les parties prenantes locales, dans la conception et l'élaboration de systèmes nationaux de suivi et d'évaluation.

VI. MANDAT

31. Sous la direction du chargé de programme pour l'Éthiopie, le chargé d'appui sur le terrain:
- a) participera aux réunions de concertation et aux tables rondes tenues avec d'autres donateurs et organismes gouvernementaux;
 - b) participera aux débats sur les problèmes de pauvreté rurale avec les donateurs du pays afin d'assurer que l'expérience et les connaissances du FIDA contribuent au processus du programme de développement durable et de réduction de la pauvreté en cours;
 - c) apportera un appui à l'exécution directement aux projets en étroite coordination avec les institutions coopérantes et le FIDA;
 - d) rendra visite aux bénéficiaires des projets afin de dégager une vision commune des projets et de la réalisation de leurs objectifs; et
 - e) travaillera avec le gouvernement et les autres parties prenantes afin de mettre en œuvre un système de suivi et d'évaluation au sein du secteur public qui soit conforme au système de gestion des résultats et de l'impact (SGRI).

32. Le chargé d'appui sur le terrain devra bien connaître le mandat du FIDA et ses stratégies institutionnelles, régionales et nationales. En outre, il devra posséder une bonne connaissance pratique des stratégies de développement élaborées par le gouvernement dans les secteurs agricole et rural. Il sera également appelé à animer la concertation dans des domaines essentiels où le FIDA assume des responsabilités de premier plan parmi les partenaires de développement, tels que le financement rural et la commercialisation des produits agricoles.

33. Pour s'acquitter efficacement de ses tâches et responsabilités, le chargé d'appui sur le terrain devra être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur en sciences sociales (économie, économie agricole, commerce, sociologie rurale) et posséder plus de dix ans d'expérience en matière de programmation, d'exécution et d'évaluation des projets dans le secteur public; une expérience professionnelle auprès d'organismes internationaux de développement ou d'ONG ayant une bonne réputation; une bonne maîtrise de l'anglais et de l'*amharic*; et de solides compétences en matière d'analyse, d'encadrement, d'exposition et de communication.

VII. TYPE DE CONTRAT

34. Le chargé d'appui sur le terrain sera recruté sur le plan local à l'issue d'une sélection réalisée par voie de concours selon les procédures du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). La sélection initiale et finale des candidats sera effectuée par le FIDA. Le PNUD se chargera toutefois, pour le compte du FIDA, de la conclusion des contrats avec les candidats, des états de paie, etc. Le titulaire relèvera directement du chargé du programme pour l'Éthiopie et sera placé sous la supervision générale du Directeur de la division Afrique orientale et australe. Il sera nommé pour une durée déterminée d'un an renouvelable sous réserve d'un résultat satisfaisant de son évaluation professionnelle. Il élaborera un plan d'activité précis pour une période de trois ans et présentera chaque année un programme de travail et budget pour approbation. Ce dernier sera établi en consultation avec les directeurs de projet et indiquera à la fois les tâches opérationnelles et les tâches stratégiques à entreprendre. Le programme de travail et budget fixera les étapes à atteindre dans ces deux domaines et comportera des indicateurs précis de suivi.

VIII. DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES

35. Le DPT sera installé dans le complexe de la CEA non loin du bureau du PNUD. Outre la prise en charge des dépenses courantes annuelles de personnel et d'administration, le FIDA remboursera le PNUD pour les dépenses d'équipement encourues ponctuellement au titre du matériel et du mobilier de bureau nécessaires. Les moyens de transport publics à Addis-Abeba étant très limités et inefficaces, le FIDA a souscrit à la recommandation du PNUD selon laquelle il serait prudent de prévoir également dans les dépenses d'équipement un véhicule 4x4 qui assurera au personnel une mobilité suffisante pour se rendre sur le terrain et procéder à une bonne coordination.

IX. BUDGET DÉTAILLÉ

36. Le tableau ci-dessous indique les dépenses estimatives du DPT (en USD) pour les trois prochaines années:

Poste	2005	2006	2007	Total
Dépenses d'équipement:				
Un véhicule 4x4	30 000			
Matériel et mobilier de bureau	10 000			
Dépenses de fonctionnement:				
Personnel national affecté au programme	48 000	48 000	48 000	144 000
Loyer, entretien du véhicule et frais divers	22 000	22 000	22 000	66 000
Total	110 000	70 000	70 000	250 000

X. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS ET DE L'IMPACT DE L'INITIATIVE

37. Les indicateurs suivants sont proposés:

Concertation (indicateurs de processus et de résultat)

- Nombre d'instances de concertation et de groupes d'étude dans lesquels le chargé d'appui sur le terrain est l'animateur
- Nombre de partenariats et de liens établis au niveau des politiques
- Meilleure connaissance et visibilité du FIDA dans le pays
- Influence accrue du FIDA sur les nouvelles stratégies et politiques
- Orientation croissante des institutions en faveur de la réduction de la pauvreté rurale
- Collaboration renforcée et meilleure coordination entre les partenaires de développement
- Références plus fréquentes aux stratégies et interventions du FIDA dans les documents officiels

Création de partenariats (indicateurs de processus et de résultat)

- Nombre de réunions avec des institutions nationales/gouvernementales sur des questions relatives aux programmes du FIDA
- Nombre de réunions avec des ONG, des organisations à assise communautaire et des organisations de la société civile
- Nombre de réunions avec des donateurs
- Pertinence des conclusions des réunions par rapport aux préoccupations du FIDA et aux problèmes de pauvreté rurale
- Harmonisation accrue des programmes du FIDA avec les mécanismes et objectifs nationaux relatifs à la réduction de la pauvreté rurale

- Coordination renforcée avec la société civile
- Meilleure coopération et coordination avec les donateurs en ce qui concerne les programmes de réduction de la pauvreté rurale
- Possibilités accrues de cofinancement

Gestion des connaissances (indicateurs de processus et de résultat)

- Rapports réguliers détaillés au siège du FIDA (nombre de rapports)
- Animation de groupes thématiques et de groupes de praticiens organisés dans le pays sur des questions intéressant le FIDA (nombre de groupes thématiques et de praticiens)
- Échanges réguliers de connaissances avec les parties prenantes dans le pays, notamment en ce qui concerne les projets/programmes financés par le FIDA (nombre de séminaires/ateliers organisés; nombre de participants)
- Information des missions se rendant dans le pays (nombre de réunions)
- Meilleure connaissance de la situation du pays au siège du FIDA
- Renforcement de la capacité du chargé de programme à suivre la concertation dans le pays et à y participer
- Partage accru de l'expérience acquise avec et entre les projets
- Multiplication du nombre des innovations réussies du FIDA en matière de réduction de la pauvreté rurale reproduites et mises en œuvre à grande échelle

Exécution du projet (indicateurs de résultat)

- Réduction du délai écoulé entre l'approbation du projet par le Conseil d'administration et le démarrage
- Présentation dans les délais des rapports d'activité et d'audit
- Taux de décaissement global par projet
- Nombre de visites individuelles et sur le terrain
- Dialogue amélioré avec les prestataires locaux de services
- Connaissance des stratégies et des initiatives de développement du FIDA par le personnel d'exécution
- Mise en œuvre d'un système de suivi et d'évaluation adapté au système de gestion des résultats et de l'impact (SGRI) du FIDA

NOTE RÉCAPITULATIVE: HAÏTI

I. DESCRIPTION SOMMAIRE

38. L'initiative du dispositif de présence sur le terrain (DPT) proposé pour Haïti dans le cadre du programme pilote relatif à la présence sur le terrain nécessitera la nomination d'un chargé d'appui sur le terrain, qui sera en principe originaire de la région et basé à Port-au-Prince, ainsi que le concours périodique de facilitateurs pour l'organisation nationale et locale d'ateliers et de réunions de formation sur certains thèmes concernant la réduction de la pauvreté et le développement rural. Cette initiative vise à renforcer le programme de pays du FIDA par plusieurs moyens: i) en facilitant l'exécution des projets afin d'atteindre les objectifs fixés et d'obtenir le maximum d'impact sur le groupe cible, et en mettant au point de nouveaux programmes; ii) en assurant la continuité de la participation du FIDA au débat national sur la lutte contre la pauvreté rurale et les questions connexes; iii) en renforçant la coordination et en établissant des partenariats plus étroits avec d'autres donateurs; et iv) en captant mieux les expériences et les enseignements découlant des opérations sur le terrain en vue de contribuer au dialogue national sur le développement politique et institutionnel en faveur des pauvres et de faciliter la gestion des connaissances au siège du FIDA.

39. L'initiative tombe à point nommé car la situation est favorable. La Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti dirigée par un représentant spécial du Secrétaire général a été lancée officiellement le 1^{er} juin 2004 et le gouvernement a invité le FIDA à participer avec d'autres donateurs à l'action conjointe destinée à redresser l'économie haïtienne.

II. OBJET ET JUSTIFICATION

40. Il est devenu particulièrement urgent que le FIDA renforce sa présence en Haïti depuis les événements de février 2004, lorsque, suite à un processus consultatif, un gouvernement de transition non politique est arrivé au pouvoir pour diriger le pays jusqu'à l'élection d'un nouveau président prévue le 7 février 2006. Dans le cadre du rétablissement de la démocratie, la première tâche du gouvernement de transition a été de définir les programmes prioritaires de réforme sociale et économique pour les deux années à venir, programmes devant s'inscrire dans un Cadre de coopération intérimaire (CCI). Une réunion de donateurs s'est tenue à Port-au-Prince en avril 2004 afin de mettre en train le processus préparatoire du CCI. Dix thèmes/secteurs prioritaires ont été définis et des groupes de travail ont été constitués pour chacun de ces thèmes avec la participation d'experts d'institutions internationales et nationales. Le FIDA a été invité à prendre part à ce travail, mais il lui était impossible d'être présent en permanence à Port-au-Prince d'avril à juin 2004. Plusieurs missions du FIDA dépêchées dans le pays au cours de cette période sont cependant restées en contact avec le gouvernement (le Bureau du Premier Ministre), les organismes responsables de l'exécution des projets (le Ministère de l'agriculture et le Fonds pour l'assistance économique et sociale) et plusieurs donateurs (le PNUD, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Banque interaméricaine de développement, l'Agence française de développement et l'Office allemand de la coopération technique); et ont assisté aux réunions des groupes de travail consacrées à des thèmes/secteurs d'intérêt, comme l'environnement, l'agriculture et la sécurité alimentaire, le développement local et la décentralisation.

41. En avril 2004, le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé une résolution établissant, à compter du 1^{er} juin, la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti qui comprend une composante militaire et une composante civile et est chargée, sous la direction d'un représentant spécial du Secrétaire général, d'aider le gouvernement de transition à rétablir la sécurité et la stabilité en Haïti.

42. Le CCI a été présenté lors d'une conférence internationale des donateurs qui s'est tenue à Washington en juillet 2004 et au cours de laquelle les participants ont annoncé des contributions de plus d'un milliard de USD. Les programmes formant les quatre piliers du CCI prévoient: i) de

renforcer la gouvernance politique et de favoriser le dialogue national; ii) de renforcer la gouvernance économique et de contribuer au développement institutionnel; iii) de promouvoir la relance de l'économie; et iv) d'améliorer l'accès aux services essentiels. La période prochaine sera particulièrement importante pour l'avenir d'Haïti: il s'agit essentiellement à présent d'employer les fonds débloqués de manière à assurer l'application efficace des programmes et à améliorer la vie de la population haïtienne, ceci dans le bref délai que prévoit le CCI et compte tenu de la faiblesse des capacités institutionnelles.

43. Haïti satisfait à tous les critères de sélection des pays pouvant prétendre à bénéficier du PPPT:
- a) Haïti est le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental et sa situation socioéconomique est très inquiétante, particulièrement dans les régions rurales où vit 60% de la population. La pauvreté dans le pays a été fortement accentuée par la crise politique et l'instabilité socioéconomique de ces dernières années, ainsi que par le retour en 2004 des catastrophes naturelles, aggravées par la détérioration de l'environnement.
 - b) L'élan politique né de la crise du pays redonne confiance. Le gouvernement apolitique de transition attache une grande importance à sa mission, qui prendra fin en février 2006 avec le transfert des pouvoirs au président élu. Dans un geste de solidarité unanime, la communauté internationale a apporté son appui au processus de réforme socioéconomique du gouvernement de transition. La manière dont le CCI a été préparé, en faisant appel à tous les acteurs clés (institutions nationales, partis politiques, secteur privé, société civile, ONG), et la coordination des donateurs au niveau des thèmes/secteurs montrent combien les conditions sont favorables à une présence du FIDA sur le terrain.
 - c) L'un des axes stratégiques du CCI consiste à renforcer la gouvernance économique et à contribuer au développement institutionnel, les insuffisances dans ce premier domaine ayant été l'un des principaux obstacles à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté en Haïti. L'implication des communautés elles-mêmes est considérée comme essentielle pour assurer l'impact des interventions. Il est prévu à cet effet d'établir des structures de participation décentralisées pour l'élaboration des programmes d'action stratégiques à l'échelon local et de mettre parallèlement en place des mécanismes de coordination. La mise au point et la validation des politiques de décentralisation et de développement à l'échelon régional, urbain et local qui seront soumises au prochain gouvernement est un des buts de la stratégie de transition. Le FIDA a accumulé une certaine expérience en matière de travail avec les communautés, et le développement local constitue un atout aux fins de la mise en œuvre des réformes de décentralisation avec la participation active des ruraux pauvres. C'est certainement là un domaine où le renforcement du cadre politique et institutionnel en faveur du groupe ciblé par le FIDA est déterminant et où la diffusion active de l'expérience du Fonds peut contribuer à l'élaboration d'une politique de décentralisation et de développement local. La présence du FIDA sur le terrain faciliterait l'action dans ces domaines clés.
 - d) Le programme du FIDA dans le pays est important, avec trois projets en cours financés par des prêts totalisant quelque 48 millions de USD; la situation à moyen terme demande cependant à être clarifiée dans la mesure où le système actuel d'allocation fondé sur la performance pour la période 2005-2007 entraîne une réduction de l'allocation annuelle accordée à Haïti par rapport à la dernière décennie.

44. L'objectif du DPT en Haïti est le suivant: i) améliorer la qualité des opérations du point de vue de la réalisation des objectifs et de l'impact sur le groupe cible et élaborer de nouveaux programmes;

ii) fournir de façon suivie une assistance au gouvernement pour combattre la pauvreté rurale ainsi qu'un soutien aux institutions et organisations locales, particulièrement dans les domaines où le FIDA a acquis une expérience dans le cadre de ses opérations sur le terrain; iii) accroître la coordination avec d'autres donateurs en vue d'actions concertées en faveur des ruraux pauvres et d'éventuels cofinancements; iv) mettre en valeur les expériences et les initiatives réussies dans le cadre des projets à l'usage du pays et des services du siège du FIDA.

45. Le moment choisi pour l'initiative du PPPT est particulièrement opportun puisque la période de transition va être marquée par des consultations intensives entre le gouvernement et les donateurs en ce qui concerne la mise en œuvre des programmes relevant du CCI et l'élaboration des réformes politiques et institutionnelles qui seront soumises au gouvernement élu. L'installation du nouveau gouvernement coïncidera avec une période où la fourniture d'une coopération et d'un soutien intensifs sera alors décisive pour le succès du redressement économique.

III. OBJECTIFS DÉTAILLÉS

46. Les objectifs de l'initiative sont les suivants:

- a) Appuyer l'exécution, la gestion et la supervision des projets et l'élaboration de nouveaux programmes: i) en veillant à ce que les principaux problèmes soient rapidement identifiés et examinés au niveau de l'organisme d'exécution et à ce que des analyses plus approfondies soient effectuées sur le déroulement et la performance des projets; ii) en améliorant les liens entre les projets sur le terrain, le siège du FIDA et les institutions coopérantes moyennant la fourniture d'informations et de données d'expérience sur l'exécution et la gestion des projets; et iii) en fournissant une assistance pour l'organisation des missions du FIDA et des institutions coopérantes.
- b) En coordination avec d'autres donateurs, participer au dialogue avec le gouvernement, la société civile et les ONG sur les questions du développement politique et institutionnel concernant les ruraux pauvres en mettant l'accent sur des thèmes présentant un intérêt pour le FIDA dans le contexte particulier d'Haïti et concernant les opérations sur le terrain.
- c) Faciliter la création de partenariats avec des donateurs internationaux et renforcer la coopération avec la Banque interaméricaine de développement, l'Agence française de développement et le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).
- d) Enrichir la base de connaissances du FIDA en captant mieux l'expérience et les enseignements découlant des projets dans certains domaines stratégiques et assurer la diffusion de ces connaissances dans le pays à des fins d'échange et de concertation.

IV. SITUATION DU PAYS

47. Haïti occupe la 146^e place dans le classement des pays suivant l'indice du développement humain. On estime que les deux tiers des huit millions d'Haïtiens vivent en dessous du seuil de pauvreté. L'espérance de vie est de 53 ans; le taux de mortalité infantile s'élève à 80 pour mille; le VIH/sida touche plus de 5% de la population; et le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire est de 68%.

48. Environ cinq millions de personnes vivent en milieu rural et 80% d'entre elles sont pauvres. Les ressources naturelles du pays se détériorent rapidement: une utilisation des sols préjudiciable à l'environnement et des systèmes de production inappropriés, conjugués à la pression démographique sur les versants des collines, contribuent à cette situation. Les groupes les plus démunis de la société

rurale et les zones les plus pauvres sont les principales cibles des projets actuellement menés dans le pays par le FIDA. Les projets mettent stratégiquement l'accent sur les méthodes participatives et le renforcement des organisations locales, le développement agricole durable et la diversification des sources de revenu, et intègrent une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes.

49. Le FIDA a approuvé à ce jour six prêts pour Haïti octroyés à des conditions particulièrement favorables pour un montant total de 71,3 millions de USD et un don d'assistance technique d'un montant de 1,4 million de USD. Trois projets sont en cours d'exécution: le projet de remise en état de petits réseaux d'irrigation, qui devait s'achever initialement en décembre 2003 et pour lequel des procédures spéciales pour cas de force majeure ont été appliquées; le projet d'intensification des cultures vivrières – phase II; et le programme d'appui aux initiatives productives en milieu rural, qui a été approuvé en avril 2002, a démarré en décembre de la même année. Ce dernier programme est exécuté dans le cadre du mécanisme flexible de financement.

50. En ce qui concerne les partenariats avec d'autres donateurs, la collaboration entre la Banque interaméricaine de développement (BID) et le FIDA existe déjà au niveau du Fonds d'assistance économique et sociale (FAES), financé par la BID, qui est l'agent d'exécution du programme d'appui aux initiatives productives en milieu rural. Cette collaboration est appelée à s'intensifier puisque la BID a approuvé un nouveau prêt de 65 millions de USD au titre du programme de développement local qui doit être exécuté par le FAES. La conception de ce nouveau programme de la BID est fondée sur celle du programme d'appui aux initiatives productives en milieu rural et sur la documentation technique établie par des consultants du FIDA. Le financement accordé par l'Agence française de développement au projet de remise en état de petits réseaux d'irrigation a été suspendu en mars 2001 et 10% seulement du montant initial a été décaissé. En raison de problèmes administratifs et d'arriérés, la contribution du Fonds de l'OPEP au même projet n'a représenté que 37% du montant initial.

V. CHAMP D'ACTIVITÉ

51. L'initiative DPT en Haïti exercera les quatre fonctions ci-après:

52. **Exécution, gestion et supervision des projets et conception de nouveaux programmes.** L'initiative DPT: i) appuiera l'exécution et la gestion des projets, notamment en se rendant régulièrement sur le terrain auprès des bénéficiaires, en représentant le FIDA dans les réunions des comités directeurs de projet, en participant à l'élaboration du PTBA, et en recensant rapidement les problèmes techniques, financiers et administratifs qui se posent et en contribuant à leur résolution; et ii) rassemblera des données et des études en vue de la préparation des missions du FIDA et des institutions coopérantes, et participera à ces missions.

53. **Concertation.** L'initiative: i) participera régulièrement aux réunions et rencontres sur les politiques intéressant le groupe cible du FIDA, qui associent le gouvernement, la société civile et les ONG; et ii) organisera aux niveaux national et local des ateliers et des sessions de formation avec le concours de facilitateurs extérieurs.

54. **Création de partenariats.** L'initiative: i) participera régulièrement aux réunions de donateurs pertinentes, particulièrement celles qui concernent la mise en œuvre du CCI; et ii) renforcera les partenariats avec la BID dans le domaine du développement local participatif et avec l'Agence française de développement dans le domaine des petits périmètres d'irrigation, et développera la collaboration avec d'autres donateurs.

55. **Gestion des connaissances.** L'initiative: i) encouragera la tenue de consultations au niveau des bénéficiaires et du personnel de projet en vue d'une meilleure compréhension des initiatives réussies et de la mise en évidence des expériences et des enseignements découlant des projets; ii) organisera

des échanges mutuels de connaissances; et iii) rendra compte au siège et établira des rapports sur l'exécution des quatre fonctions principales.

VI. MANDAT

56. Le chargé d'appui sur le terrain sera en principe originaire du pays ou de la sous-région des Caraïbes. Il/elle sera titulaire d'un diplôme d'études supérieures en sciences sociales (économie ou économie agricole par exemple) et possédera une expérience des programmes de réduction de la pauvreté rurale et de développement rural, particulièrement en matière d'exécution. Sa tâche consistera:

- a) à suivre les opérations menées dans le cadre des projets et à élaborer de nouveaux programmes: i) en contribuant à fournir des orientations et un appui technique et administratif pour le bon déroulement des projets; ii) en établissant des relations de travail étroites avec le personnel de projet et toutes les parties prenantes et en rencontrant régulièrement les bénéficiaires afin de parvenir à une conception commune des projets et de réaliser les objectifs définis; iii) en évaluant périodiquement la performance des projets avec les principales parties prenantes; iv) en fournissant un appui en matière de décaissement et en veillant à la bonne tenue des comptes et à l'emploi rationnel des fonds ainsi qu'à la qualité et à la ponctualité des audits; v) en établissant des rapports d'activité périodiques (tous les trois mois) et en tenant le chargé de programme au courant afin de faciliter l'identification des possibilités et des problèmes;
- b) à participer à des réunions, ateliers et discussions avec les institutions nationales et internationales, les organisations de la société civile et les ONG ainsi qu'à toutes les activités présentant un intérêt pour le FIDA;
- c) à promouvoir et à susciter de nouvelles activités en vue de renforcer la création de partenariats et la gestion des connaissances;
- d) à fournir une assistance aux missions dépêchées par le FIDA et/ou les institutions de coopération et les organismes partenaires.

VII. TYPE DE CONTRAT

57. Le chargé d'appui sur le terrain sera installé au bureau du PNUD. Le titulaire relèvera directement du chargé de programme pour Haïti et sera placé sous la supervision générale du Directeur de la division Amérique latine et Caraïbes. Il/elle élaborera un plan d'activité précis pour une période de trois ans et présentera chaque année un programme de travail et budget pour approbation. Ce dernier sera établi en consultation avec les directeurs de projets et indiquera à la fois les tâches opérationnelles et les tâches stratégiques à entreprendre. Le programme de travail et budget fixera les étapes à atteindre dans ces deux domaines et comportera des indicateurs précis de suivi. Le titulaire présentera régulièrement des rapports intermédiaires décrivant les principales activités entreprises ainsi que les résultats et l'impact obtenus.

VIII. DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES

58. Le chargé d'appui sur le terrain sera installé dans les locaux du bureau du PNUD ou dans ceux d'institutions nationales responsables de la coordination du CCI ou de l'exécution de projets du FIDA. La décision finale dépendra des avantages présentés respectivement par chaque solution ainsi que du résultat des négociations qui auront lieu avec les institutions concernées.

IX. BUDGET DÉTAILLÉ

59. Les dépenses prises en charge par le FIDA au titre de l'initiative PPPT s'élèvent à environ 210 000 USD sur une période de trois ans: elles comprennent les services d'un chargé d'appui sur le terrain à plein temps, les visites sur le terrain et les dépenses de fonctionnement, ainsi que le coût des services des facilitateurs internationaux qui seront chargés de l'organisation d'ateliers et de sessions de formation au niveau national/local; n'est pas compris le coût des autres services d'appui logistique qui seront fournis au titre des projets par l'intermédiaire des bureaux de liaison à Port-au-Prince et lors des visites sur le terrain.

Poste	2005	2006	2007	Total
Dépenses d'investissement				
Matériel et mobilier	2 000			2 000
Dépenses de fonctionnement				
Chargé d'appui sur le terrain	42 000	42 000	42 000	126 000
Ateliers et facilitation	15 000	15 000	15 000	45 000
Loyer, transports et divers	13 000	13 000	13 000	39 000
Total	72 000	70 000	70 000	212 000

X. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS ET DE L'IMPACT DE L'INITIATIVE

60. Les indicateurs suivants sont proposés:

Concertation (indicateurs de processus)

- Participation et contribution aux réunions sectorielles sur les politiques et le CCI
- Appui spécifique à des organismes gouvernementaux, des organisations de la société civile et des ONG dans le domaine des politiques

Concertation (indicateurs de résultat)

- Amélioration des connaissances sur le FIDA dans le pays
- Plus grande attention accordée par les institutions à la réduction de la pauvreté rurale et progrès dans la diminution des obstacles politiques et institutionnels à la réduction de la pauvreté

Création de partenariats (indicateurs de processus)

- Réunions avec des donateurs et visites conjointes sur le terrain

Création de partenariats (indicateurs de résultat)

- Meilleure coordination avec d'autres donateurs
- Accroissement du volume des ressources issues de la coopération parvenant aux pauvres
- Plus de cofinancement ou de financement parallèle avec d'autres donateurs

Gestion des connaissances (indicateurs de processus)

- Participation à des visites sur le terrain au cours desquelles les connaissances des bénéficiaires sont examinées; appui destiné à renforcer les connaissances locales et à assurer une diffusion suffisante de ces connaissances
- Partage de connaissances dans le pays

Gestion des connaissances (indicateurs de résultat)

- Diffusion au moyen de publications de l'expérience acquise et des enseignements tirés auprès des bénéficiaires et dans le cadre des projets

Exécution du projet (indicateurs de processus)

- Visites de terrain auprès des bénéficiaires
- Rencontres avec des directeurs de projet, des responsables gouvernementaux et des organismes locaux
- Respect des accords de prêt
- Disponibilité de fonds de contrepartie
- Vérification des comptes
- Respect des plans de travail et des budgets annuels
- Rapports d'activité

Exécution du projet (indicateurs de résultat)

- Indicateurs établis à partir de la fiche sur l'état d'avancement des projets du FIDA
- Qualité des comptes
- Qualité et ponctualité de l'audit
- Disponibilité de fonds de contrepartie
- Décaissement total par projet
- Respect de l'accord de prêt
- Respect des procédures de passation des marchés
- Établissement des rapports d'activité et de suivi

